

Relevé de conclusions de la réunion de la Commission Vie Quotidienne de Quartier du jeudi 24 septembre 2020

Membres présents : Chantal chalard, Jean-Paul Buton, Jean-Pierre Archambeau, Lascombes Patrick, Danielle Julien, Girard Marie-Cécile Girard, Desbiolles Eliane, Tonneur Bernard, Monbrun Evelyne, Gallien Jean-Marc, Mauny Claire, Breuil Suzanne, Christine Haize, Desmas Michèle, Kourouma Roseline, Augé Patricia, Jacqueline Marsan, Durand Elaine, M et Mme Vagner, Bernard Nadal, Nicole Defaux, Jennifer Lowe, Sandra Villemiane, M et Mme Lebrun, Mme Audouin.
Hélène Rouquette et Eric Pesme Ville de la Rochelle – Service Nature et Paysage et Chantal Vetter (élue à la Ville).

Excusés : Maryse Lequesme-Goguet, Alestra Marie-jo, Henri Moulinier, Claude Boisson, Michèle Grosset-Grange,

Points abordés :

1. Point de situation sur l'avancée des travaux de requalification du marais

Conclusion :

Mme Rouquette de la Ville de La Rochelle expose le constat qui a permis de déterminer le projet de requalification du marais. Deux axes majeurs identifiés :

- L'assèchement du marais
- Beaucoup d'espèces invasives

Le projet de requalification du marais s'effectue essentiellement sur la zone de réserve naturelle divisée en 3 espaces :

1. Relais de la moulinette
2. Tasdon Ouest
3. Cœur de marais

Information : la rivière « la Moulinette » prend sa source en amont du quartier tout proche de la mairie de Périgny. Elle est utilisée par l'activité agricole avant d'arriver sur le quartier. Elle ne permet pas l'alimentation en eau de l'ensemble des « lacs » du quartier et de la réserve naturelle car elle n'a plus son lit. Les lacs sont actuellement alimentés essentiellement par les eaux pluviales et de ruissellement.

Le projet doit permettre de redonner un lit à la rivière la Moulinette afin qu'elle puisse remplir pleinement son rôle et alimenter les bassins en fonction des besoins.

Travaux :

- certains endroits ont été empierrés de façon provisoire afin de faire passer les engins.
- Afin de combattre l'invasion des plantes, la ville propose de faire paître des montons, voire des chèvres si nécessaire.
- La moulinette doit retrouver une pente d'écoulement nécessaire pour alimenter les bassins si besoin. Les machines doivent creuser le fond et les berges afin de créer un escalier comme ci-dessous :



Il y a donc des engins flottants avec des pelles et des bateaux qui déplacent la terre et qui creusent les lacs au centimètre près grâce à des pelles gérées par GPS indiquant la profondeur et le niveau du sol.

- La partie au bout de Robespierre sera faite en dernier car il faut une période de tassement du sol.
- Une tour d'observation en accès libre est en construction proche de l'avenue Jean Moulin.
- Des passerelles seront implantées afin de créer de nouveaux circuits de balade.
- La zone dédiée à la commercialisation du sel par la création d'un marais salant a été abandonné (pas assez rentable).

- La réserve naturelle pourra accueillir de l'eau douce et de l'eau saumâtre grâce à des systèmes d'écluse et en fonction du niveau d'eau de la Moulinette et des grandes marées.
- Le projet doit prendre fin en 2021.
- Le projet de plantation en associant les habitants a été retardé avec le COVID et il est difficile d'envisager des plantations avec les habitants à cause des conditions sanitaires.
- Les chemins seront terminés pour les foulées des salines en septembre 2021.
- Les berges seront terminées pour la fête de la st jean en juin 2021.
- Le parcours santé sera-t-il requalifié ? voir avec le PRU ou le service des sports.
- Les habitants proposent de mettre des panneaux d'informations aux entrées du quartier.

Prochaine rencontre

Jeudi 22 octobre à 14h30
Spécial PRU

Au comptoir